

L'an deux mil huit, le vingt cinq juin,

à vingt heures trente minutes, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance extraordinaire sous la présidence de Madame Chantal DECROIX, Maire.

PRESENTS : Mme Decroix, Mme Duvivier, M. Vatelier, M. Vanderpert, M. Fleutry, Mme Lakièvre, M. Demarais, M. Jardot, Mme Joly, M. Dubuc.

ABSENT EXCUSE : M. Beucher pouvoir à M. Vatelier

SECRETAIRE : Madame Duvivier

I. SIER – Décision, Délibération 1^{ère} phase, Décision 2^{ème} phase (Délibération)

Le conseil est prêt à délibérer favorablement pour la 1^{ère} phase mais demande qu'un courrier recommandé soit adressé à Monsieur Auzou (Président du SIER) lui signifiant notre mécontentement et notre souhait de renégocier les prix pour la 2^{ème} phase.

Monsieur Beucher (excusé) a adressé en Mairie par courrier son avis défavorable pour ce qui concerne la 2^{ème} tranche des travaux.

II. Délibération Modification Budgétaire (Chauffe eau cantine)

Le maire explique que pour couvrir le montant de l'achat du chauffe eau de la cantine scolaire il est nécessaire d'ouvrir un crédit de 778 € à l'article 2313-7 « Aménagement de la cantine » en prélevant cette somme des dépenses imprévues d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

III. DDE – Délibération pour signature de la convention

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que soit signée la convention avec la DDE pour l'urbanisme.

IV. Cantine scolaire, choix du prestataire (Délibération)

Monsieur Beucher a fait parvenir à Madame le Maire le résultat de ses négociations avec Monsieur Caës de Isidore Restauration par rapport aux questions qui avaient été posées lors du précédent Conseil Municipal :

- Le tarif est maintenu compte tenu du volume de repas (soit 2.64 € TTC)
- Deux repas adultes gratuits pour le personnel
- Financement d'un four de remise en température d'une valeur de 4298.42 € TTC (3594 € HT) par amortissement sur trois ans impacté au repas. Le surcoût au repas serait 0.31 € TTC (0.26 € HT).

Le conseil est favorable à l'unanimité à cette proposition mais demande que soit noté sur le devis la hausse maximale possible.

V. Tarif cantine (Délibération)

Le conseil accepte à l'unanimité une augmentation de 2% .Le repas facturé aux familles à 2.75 € en 2007-2008 passera à 2.80 € en 2008-2009.

VI. Questions diverses

- Le fonctionnement du lave vaisselle de la salle n'étant pas satisfaisant LANEF reviendra.
- La visite de sécurité de la salle est reportée en août.
- Des travaux seront réalisés rue de la hêtraie le 26 et 27 juin pour des reliquats de voirie.
- La serrure de la barrière de l'école (côté route) est bloquée.
- L'institutrice des petits a demandé un temps partiel à 80% pendant 3 ans.
- Un voyage pour les élèves est prévu en 2009.
- Concernant le bruit à l'intérieur du préau, Monsieur Fleutry contactera un spécialiste en acoustique.
- Monsieur Vatelier propose qu'une petite équipe se charge de vider le sous-sol de l'école afin de rendre le lieu plus propre et surtout de pouvoir garer le véhicule électrique
- Est évoqué la possibilité de vendre le barnum (5mx18m) minimum 500 €.
- Madame Decroix attend une autorisation du Département pour pouvoir se faire livrer le véhicule avant d'avoir reçu un arrêté de subvention car le dossier ne passera en commission qu'au mois de septembre.

Séance levée à 23 heures 45

Prochain conseil municipal fin Août